

CIBLE

Mort vivant

Celui qui le dit, c'est celui qui y est... La formule enfantine s'applique parfaitement à Georges Marchais. En qualifiant de liquidatrice l'attitude des «réformateurs», le secrétaire général du Parti communiste apparaît de toute évidence comme l'agent principal de la liquidation de son parti.

La démission de Marcel Rigout et de Claude Poperen des organes de direction est un signe parmi d'autres d'un déclin qui est devenu irrésistible depuis plusieurs années. Quoi qu'il dise, quoi qu'il fasse, le P.C. ne parvient pas à échapper au piège mortel dans lequel il s'est enfermé par aveuglement, par conformisme idéologique, par soumission, aussi, à l'Union soviétique. Les mentalités, la société et la politique françaises évoluent désormais sans lui et contre lui.

Les réformateurs ont courageusement essayé de sortir leur parti de l'impasse mais leur combat était sans espoir: le Parti communiste est mort, et seul son appareil lutte pour la survie. Le plus léger changement le ferait périr à son tour.

Signes du temps

La monarchie à l'ordre du jour



Désaveu

L'amendement Seguin

(p. 4)

S.N.C.F.

Noir bilan

(p. 6-7)

DU 4 FEVRIER AU 17 FEVRIER 1987 - 17ème année - N°464 - 10 F

M 2242 - 464 - 10,00 F



3792242010004 04640

Dans la presse

Le comte de Paris crée l'événement

Dans notre précédent numéro nous avons rendu compte des entretiens réalisés, en avant première par La Croix et le Journal du Dimanche, c'est maintenant tout le reste de la presse parisienne qui donne la parole au Prince. Successivement Le Figaro (1), Le Matin (2) et Le Parisien libéré (3) ont consacré une très large place à cet événement très souvent annoncé à la « une ».

Dans le supplément littéraire du Figaro, Thierry Ardisson - royaliste mais partisan d'un prétendant espagnol - l'interroge sur la Révolution : « *Votre souci de réconciliation profite dans votre livre aux pires moments de la Révolution ...* »

« - Le jugement sur la Révolution a évolué depuis cinquante ans. Désormais, Louis XVI est crédité du retour à la pratique des Etats Généraux et on se souvient qu'il régnait lorsque furent proclamés les Droits de l'Homme ... »

« *Pour vous la Révolution n'est pas « un bloc », façon Clémenceau ?* »

« - Un bloc sanglant, si ! Les luttes religieuses et idéologiques sont toujours inexpiables (...) Cela dit, je souhaite que la période 1789-1793 soit enfin assumée, au lieu qu'elle alimente la division entre les Français :

A peine paru, le livre du Prince a retenu l'attention de toute la grande presse et incite les journalistes à venir voir le comte de Paris pour l'interroger.

elle est un moment, ineffaçable, de notre histoire millénaire. »

Ce qui intéresse Jean-Michel Royer du Parisien libéré c'est ce qui se passerait si le Prince était au pouvoir : « *Vous cohabiteriez sans problème avec un Michel Rocard ou un Laurent Fabius ?* »

« - Pourquoi pas, à condition qu'ils n'agissent pas en doctrinaires et qu'il ne s'attachent qu'à servir la France ! Mais une transition serait nécessaire entre la République à laquelle nous sommes habitués et le retour à la monarchie. Cette transition pourrait être l'élection à la Présidence de la République. Cette élection au suffrage universel fait que le régime s'oriente vers une structure monarchique. »

Dans le Matin qui publie dans le même numéro sur deux pages une « politique fiction » de Bertrand Renouvin intitulée « Brève chronique d'une monarchie instaurée », le Prince s'exprime clairement sur son action passée : « J'ai voulu servir mon pays avant toute chose. Et mon travail a été de dégager l'idée monarchiste des ghettos dans laquelle on l'avait enfermée



ou elle s'était laissée enfermer afin de la ramener dans le souci national français. »

Interrogé sur ce qu'il pense du Président de la République : « Mitterrand essaie de transcender les choses et de donner une coloration nouvelle à cet arbitrage mais il est contesté parce qu'au départ il est l'homme d'une majorité opposée à celle qui est aujourd'hui au gouvernement. La situation est très délicate. J'admire avec quel courage il le fait parce que c'est dans une intention de paix et d'équilibre qu'il cherche à le faire, mais le

résultat n'est pas probant encore. Tout en étant issu de l'appareil, il est l'homme qui détruit ce mécanisme des partis qui ont pris et accaparé l'ensemble des voix des Français pour les orienter en deux courants qui les opposent perpétuellement. »

Le Prince explique ensuite combien la situation de la société a changé et l'évolution actuelle des institutions. Mais comment l'appel au comte de Paris peut-il être concevable ? « Il y a un tout petit Rubicon à passer. Et ce petit Rubicon, on ne pourra le passer que dans un moment d'angoisse, quand la nation cherchera ce qu'elle a trouvé en de Gaulle : l'arbitre, l'homme propre, probe, celui qui n'est pas compromis et, évidemment, dans la recherche de ce personnage, j'incarne une position qui est assez nouvelle, qui est celle de n'avoir appartenu ni à la droite ni à la gauche, et d'avoir gardé toute ma liberté. »

La place importante que la presse consacre aux déclarations du Prince ne peut que nous réjouir, et cette véritable rentrée politique ne peut que nous inciter à redoubler d'efforts pour mieux faire connaître sa pensée.

(1) Le Figaro du 19 janvier.
(2) Le Matin du 21 janvier.
(3) Le Parisien libéré du 22 janvier.

royaliste

SOMMAIRE : p.2 : Le comte de Paris crée l'événement - p.3 : L'avenir du roi - p.4 : Le gros bâton - La droite devant ses juges - p.5 : Le virage - L'enjeu chinois - p.6-7 : SNCF service public ou servitude publique ? - p.8 : Philippe l'insolite - p.9 : Les mille ans d'Hugues Capet - p.10 : Hercule Poirot à l'Elysée - p.12 : Signes du temps
REDACTION - ADMINISTRATION
17 rue des Petits-Champs 75001 Paris
Tel. : (1)42.97.42.57
Directeur de la pub. : Yvan AUMONT
Comm.Parit. 51700 -ISSN 0151-5772
Diffusion NMPP - Imprimé en France

bulletin d'abonnement

Je souscris un abonnement de trois mois (55 F), 6 mois (105 F), un an (180 F), de soutien (300 F)*

(*) Encadrez la formule de votre choix

NOM : Prénom :

Adresse :

Profession : date de naissance :

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs 75001 Paris - CCP 18 104 06 N Paris

Éclosion

L'avenir du roi

Est-ce le millénaire capétien qui justifie cette rencontre insolite ? Sans doute. Mais la célébration de cet anniversaire n'explique pas la portée que prend le geste aujourd'hui et ce qu'il promet à l'avenir.

Que le Prince héritier de l'antique élection et le dernier élu à la magistrature républicaine paraissent ainsi se tendre la main au seuil de l'année, et que ce soit pour parler, tous deux, de l'unité.

Que le Prince se présente en cette occasion, non pas comme un fantôme du passé, mais vivant, agissant et communiquant aujourd'hui, avec l'urgent désir de faire savoir en cette espèce de solennité que, dès l'aube des temps vécus par les Français, c'était le même service, la même vocation, et c'est la même histoire, qui s'accomplissent. Et que rien de ce qui féconda l'origine n'a été annulé par nos révolutions au point de ne pouvoir féconder jusqu'au bout la croissance nationale. Qu'au contraire, on a vu des valeurs négligées à la fin du royaume qui purent ressusciter grâce à la république: il suffisait pour cela que l'idéal démocratique se dépouillât du rêve sanglant où il a cru naître - alors qu'il était au cœur du royaume, au rang qui lui revenait, depuis toujours.

Que ce soit le Capétien qui nous le dise. Et qu'il panse de ses mains les plaies que nos querelles s'acharnaient à rouvrir...

Il faut bien qu'une étrange grâce ait rendue possible cette prise de parole si longtemps refusée, et qu'un mystérieux progrès soit à l'œuvre pour que la voix du Roi s'élève en cet instant et sur un tel sujet.

Événement modeste, imperceptible aux yeux des impatients qui négligent la lente émergence des avenirs au profit de la ronde insatiable des chimères.

Dans son premier numéro de 1987, «Le Monde» a accueilli sur la même page une prépublication de l'ouvrage du comte de Paris et le texte des vœux que le président de la République adresse aux Français.



Événement qu'il faudrait méditer. Car l'émerveillement, loin d'être vertu des sots, est le privilège des savants et des simples. Pour s'émerveiller de ce signe dans toute son importance, il faut avoir acquis pleine conscience de l'histoire, telle qu'elle s'est développée sous nos yeux ces dernières années.

UN MYSTÉRIEUX PROGRES

Sous couvert des péripéties contradictoires de la politique, une éclosion s'est faite, quasi-instinctive: celle de l'urgence du service monarchique pour la survie de la nation. Des royalistes attentifs en ont discerné les indices: constitutionnels d'abord; puis de plus en plus

palpables, jusqu'à la configuration actuelle où, au-delà de ses embarras apparents, la cohabitation fournit une simulation quasi-pédagogique de la différence de fonction entre l'autorité présidentielle - principe de transcendance ou d'extériorité - et le pouvoir gouvernemental - commune gestion de la chose publique. Ces fonctions, s'étayant l'une l'autre et se reconnaissant réciproquement comme service, sauvent et restaurent à chaque instant ce que l'on appelle à nouveau depuis peu: la légitimité.

On ne peut ni arrêter ce mouvement, ni lui prescrire une finalité obligée. On ne peut le manipuler. Il semble que la France, notre petite planète, soit en train d'achever sa révolution.

Un ancien président nous l'annonce en personne: on réduira le règne présidentiel à cinq ans. Ceux qui croient par là combattre le vertige en seront pour leurs frais. Ils constateront que les deux élections, tant qu'elles seront distinctes, accentueront leur marge symbolique. Le pays tient à exprimer d'une part ses options, partisans ou conjoncturelles, en élisant une majorité qui le gouverne, et d'autre part, ses attaches permanentes à son identité en donnant sa confiance à un chef de l'Etat capable d'arbitrer le long terme. L'année 87 en fera plus que jamais l'expérience.

De même qu'elle verra la mode royaliste et ses futilités. Déjà, pour éluder le rendez-vous du Prince, on se choisit des prétendants sur catalogue, on parle image de marque, loi du marché, créneau publicitaire. Un monde conservateur déçu par ses propres insuffisances est tenté de se refaire une santé morale et politique à l'ombre d'un principe traditionnel - garanti d'époque et de style - qu'elle croirait avoir domestiqué... Ces vanités prouvent paradoxalement la puissance latente de la royauté, mais crèveront comme des bulles devant la réalité que cette royauté investira, le moment venu.

Là où les uns attendent et les autres redoutent une restauration, l'histoire apportera une innovation intégrale et salutaire. Elle l'apporte déjà: le lien du peuple au roi, que l'on trancha naguère au son du canon de la carmagnole révolutionnaire, se retisse en silence et dans l'ombre, humble et sans effets superflus, comme ces choses familières et essentielles dont on vit.

Luc de GOUSTINE

Sorcières

Le gros bâton

Provocations, mise au pas des rédactions: le gouvernement fait tout pour déclencher la colère des journalistes du service public.

Après cinq années de «dictature socialo-communiste», ils avaient promis la liberté de l'information et ils l'exigent encore. «Libérez la télévision» scandaient les usagers mécontents rassemblés par Jacques Toubon. En entendant ce noble slogan, beaucoup de journalistes ont dû avoir un sourire amer. Tous savent, et la plupart disent, qu'ils n'ont jamais été aussi libres que depuis 1981 malgré les fautes des socialistes pendant les premiers mois. C'est maintenant que les journalistes du service public sont victimes de la politique du gros bâton.

Sur commission rogatoire générale, la police inspecte les archives des photographes et des agences de presse, ce qui ne s'était jamais vu, et la commission d'enquête parlementaire sur les événements de décembre a envoyé aux journalistes de la télévision un questionnaire d'une indiscrétion telle qu'il a été unanimement rejeté - par la direction des chaînes (sauf à FR3) et par l'ensemble des rédactions. A ces provocations, s'ajoute la chasse aux sorcières menée sous la conduite de l'hôtel Matignon. Ce n'est pas la gauche qui le dit, mais les journalistes les plus incontestables: ainsi Jean-Pierre Elkabbach dénonce la «véritable boucherie» qui a lieu à FR3, et Anne Sinclair s'avoue «découragée» par la reprise en main des *media* par le Pouvoir.

Une nouvelle fois, le gouvernement agit dans la méconnaissance des changements d'habitudes et de mentalités. Journalistes et téléspectateurs ont pris goût à la liberté de l'information, qu'ils ne laisseront pas étouffer sans réagir. De plus, le gouvernement se



■ Des reportages sous surveillance ?

trompe lorsqu'il estime qu'une télévision et une radio aux ordres changeront le paysage politique en sa faveur. Il y a une logique de l'information et du spectacle télévisé. Il y a ce que les visages les mieux cadrés révèlent, et ce que les images commentées de la manière la plus orthodoxe laissent passer. Depuis quatre ou cinq ans, le monde politique, toutes tendances confondues, a perdu la maîtrise de la parole et de l'image. Il a la possibilité de censurer et de congédier, ou de cacher certains faits, mais les contraintes qu'il peut exercer, les soumissions qu'il peut obtenir, ne lui permettront pas de reconquérir une information qui n'obéit plus qu'à sa logique propre.

C'est décidément une habitude chez Jacques Chirac que d'engager des batailles perdues d'avance, qui le discréditent un peu plus chaque jour.

Sylvie FERNOY

Palais-Royal

La droite devant ses juges

En protestant contre la décision du Conseil Constitutionnel annulant le faux amendement Seguin, la majorité piétine allègrement les droits du Parlement.

Pour certains, le monde moderne serait entré dans l'«ère du faux», de l'illusion, du trompe-l'oeil. La politique ne semble pas y échapper puisque chacun s'interroge depuis plusieurs semaines sur le «vrai-faux» passeport d'Yves Chaler et, plus juridiquement, sur la véritable nature de l'amendement Seguin sur l'aménagement du temps de travail. Vrai ou faux amendement, que ce texte d'une ordonnance que le Président de la République avait refusé de signer, et qui fut inscrit au dernier moment dans un projet de loi voté par l'Assemblée nationale ?



■ Philippe Seguin

Le Conseil Constitutionnel a tranché: il s'agissait d'un faux amendement, excédant le droit en ce domaine, et qui permettait au gouvernement de donner force de loi à un texte modifiant de nombreux articles du code du travail sans que ce texte soit préalablement soumis à l'avis du Conseil d'Etat et au Conseil des Ministres. En d'autres termes, cet artifice de procédure signifiait que les droits du Parlement avaient été délibérément bafoués et que le gouvernement, comme l'a souligné le groupe socialiste «prétendait faire voter sans délibération poli-

tique des textes élaborés sans négociations sociales».

M. Philippe Seguin a eu la sagesse de s'incliner devant l'autorité de la chose jugée, et M. Barre a eu raison d'évoquer le rôle fondamental du Conseil Constitutionnel dans la garantie des règles démocratiques. De fait, celui-ci a clairement défendu, dans cette affaire, les droits d'un Parlement qui se trouve singulièrement affaibli par l'utilisation répétée de l'article 49-3. Comme on pouvait s'y attendre, la droite a voulu voir dans la décision du juge constitutionnel un attentat, estimant, comme ses adversaires de 1981, que la vérité juridique devait se confondre avec la volonté majoritaire. Plus surprenante a été la réaction des présidents des deux Assemblées: se comportant en partisans, ils ont défendu le droit du Parlement de se comporter en souverain absolu. M. Poher a naturellement oublié qu'il avait naguère soutenu la thèse contraire, et M. Chaban-Delmas fait mine de méconnaître des principes qu'il connaît pourtant bien.

Le débat, ou ce qui en tient lieu, a donc sombré dans le ridicule: au nom des droits du Parlement, les présidents des deux assemblées ont dénoncé une décision qui a précisément pour but de les faire respecter. On pourrait y perdre le sens juridique si ces indignations n'avaient pas un sens très clair: pour Chaban et pour Poher, point d'autre droit que celui édicté par l'actuel gouvernement. Encore une fois, ne pas confondre le libéralisme et la liberté...

Yves LANDEVENNEC

Nationalité

Le virage

Après avoir concocté une réforme scandaleuse du code de la nationalité, Albin Chalandon semble avoir réfléchi aux ennuis qu'il pourrait avoir et aux manifestations hostiles que son projet risquait de susciter. Après avoir réfléchi, Chalandon s'est mis à consulter.

De cette réflexion naissante, de ces premières consultations, semble se dessiner un renversement de tendance. Le ministre avait choisi la fermeture, il paraît maintenant envisager la question de la nationalité sous un angle opposé. C'est du moins ce qui est résulté de l'entretien qu'a eu M. Areski Dhamani, président de «France-Plus» avec le ministre de la Justice, tel que «Libération» le relate dans son numéro du 21 janvier.

Il s'agirait de limiter la précarité du statut des jeunes nés en France de parents étrangers : le caractère automatique de l'obtention de la nationalité ne serait pas remis en cause mais, au contraire, les enfants nés de deux parents étrangers auraient un statut de «présomés Français» avant leur majorité. On pourrait même ne plus faire de différence entre l'enfant né d'un ou de deux parents étrangers. Il n'est plus question d'enquête de police, de serment, ni même du délai d'opposition reconnu à l'administration. Mieux encore : la loi sur les mariages entre Français et étrangers ne serait pas modifiée et la procédure de naturalisation se verrait allégée et accélérée.

Le virage du ministre réjouira tous ceux qui, depuis le printemps dernier, luttent contre les projets xénophobes du gouvernement. Mais tant que ceux-ci n'ont pas été explicitement abandonnés, la vigilance s'impose.

B.L.

Asie

L'enjeu chinois

Deng Xiao Ping: «Si nécessaire, on peut verser du sang»



■ Ils ont provoqué la rage de Deng Xiao Ping ...

Après l'URSS, après le Vietnam, voilà que l'on recommence à l'Occident, à propos de la crise politique en Chine, la même fausse analyse dite «libérale» de l'évolution des régimes communistes. La modernisation économique proclamée devrait fatalement selon celle-ci déboucher sur une «libéralisation» politique. Le blocage politique en revanche se répercuterait sur l'ouverture économique.

Ceci reviendrait à dire que les régimes autoritaires sont incapables de toute modernisation économique. L'Histoire nous enseigne le contraire. Dans la plupart des pays, spécialement ceux partant de bases économiques traditionnelles, le développement économique a été mieux obtenu d'autorité. Des réformes économiques, même «libérales», ont besoin pour s'accomplir qu'un certain ordre politique règne, au besoin par le fer et le sang. Le projet de Deng Xiao Ping pour la Chine, pas plus que celui de Gorbatchev pour l'URSS, ou des Vietna-

miens n'est pas - qu'on se le dise - l'instauration d'une société de consommation. On ne recherche pas l'adhésion de la population mais la puissance de l'Etat. Quelle a dû être la rage de Deng de voir sa grande ambition compromise par quelques intellectuels et des étudiants immatures de première année ! Rage qui éclate dans ce document du 30 décembre: «nous pouvons nous permettre de faire couler du sang», même s'il ajoute: «il faut s'efforcer autant que possible de ne tuer personne».

Même ambiguïté dans les relations économiques avec l'Occident. On se plaint que les Chinois soient les plus durs en affaires, que nos contrats s'y réalisent à perte. Leur but n'est pas de favoriser une expansion du commerce mondial, mais de construire leur puissance. On aura relevé que dans la chute de Hu Yaobang, le point le plus critique avait été le fait qu'il ait traité de sa propre initiative, sans en référer aux instances du parti, des invitations à des jeunes Japonais, puis à M.

Nakasone en personne: Hu «l'homme des Japonais», le vieux tabou a été trop vite remis.

La partie qui se joue en Asie est trop importante. Gorbatchev, on l'oublie, privilégie l'Asie. Son objectif est de resoudre le bloc communiste dont la division a jusqu'à présent empêché de donner toute leur dimension à la victoire en Indochine et au contrôle de l'Afghanistan. Il ne s'agit pas de rien abandonner, mais de retourner la situation au plan diplomatique.

Ainsi l'«ouverture» afghane a-t-elle pour dessein de reprendre pied au Pakistan. La sévérité à l'encontre d'Hanoï vise à courtiser la Thaïlande et l'Indonésie. Toutes deux répondent aux conditions mises par la Chine à la normalisation entre elle et l'URSS. La troisième condition étant la diminution de la tension à la frontière commune: or voici que les pourparlers sur les frontières, interrompus depuis huit ans, reprennent début février. Tout semble aller pour le mieux pour M. Gorbatchev.

Sans compter qu'il n'a pas grand monde en face de lui. Le Japon, avant son revers en Chine, n'avait pas rencontré le succès escompté dans le Pacifique (cf. «Royaliste» n° 463). Canberra sur lequel Tokyo comptait - on parlait même d'un nouvel axe nord-sud - se prépare à accueillir le ministre soviétique des Affaires étrangères pour la première fois. Partout, et d'abord aux Etats-Unis, on trouve les Japonais trop pingres quand il s'agit de concessions commerciales, la seule chose qui importe en définitive à l'Asie non communiste.

Chaque camp vit ses contradictions comme il peut.

Yves LA MARCK

S.N.C.F.

Service public ou ser

C'est le 8 décembre que furent distribués, à Paris-nord et au Dépôt de la Chapelle, des tracts signés par d'anonymes «agents de conduite de la SNCF» annonçant que ces derniers avaient l'intention de se mettre en grève le 18 à 0 h 00. Les «roulants» invitaient les organisations syndicales (seules habilitées légalement à déposer un préavis de grèves) à soutenir leur action.

Après plusieurs jours de démarche, la CFDT (déjà à l'origine de la «grève des réservations») et la FGAAC (Autonomes) déposent un préavis, uniquement pour Paris-Nord, auprès de la Direction de la SNCF.

Il est important de noter deux faits. Tout d'abord, la CGT, également sollicitée (et que ceux qui s'obstinent à considérer la «vieille maison» comme une «dangereuse officine révolutionnaire» méditent sur ce point), refuse tout soutien aux futurs grévistes, arguant qu'«on ne fait pas grève pendant les fêtes» ! D'autre part, c'est à l'engagement initial de la CFDT que seront dues les prochaines rumeurs de «manipulations gauchistes»: ce syndicat regroupe en effet quelques militants trotskistes, minoritaires et bien incapables par eux-mêmes de déclencher une grève d'une telle ampleur. Mais ces militants sauront ultérieurement (alors que la «base» a déjà lancé le mouvement) endosser des responsabilités qui, les faisant apparaître au grand jour, permettront aux imaginations fertiles de crier «au complot».

Les revendications qui motivaient un tel mouvement étaient de deux sortes. Les premières, «classiques», avaient déjà été l'occasion de quatorze (!) conflits sociaux au cours de 1986: rattrapage du pouvoir d'achat (-8% en trois ans, augmentation des cotisations sociales alors que les salaires du secteur public sont bloqués...), amélioration des

conditions de travail (conditions pénibles tant physiquement que psychologiquement pour la majorité des agents: travail de nuit, en 3/8, y compris week-end et jours fériés, à l'extérieur par tous les temps, etc.), garantie du statut (la «sécurité de l'emploi» est «payée» par les agents: le salaire moyen d'un cheminot est proche du SMIC; un chef de gare en banlieue parisienne avec un salaire mensuel de 12.000 F à 50 ans gagnerait plus de 20.000 F dans le secteur privé en tant que «cadre supérieur» !) et revalorisation du métier de cheminot.

Les secondes concernaient le nouveau système de rémunération et de promotion devant être mis en place en 1987, système largement critiqué lors de sa publication en septembre 1986.

Une note interne en date du 28 avril 1986 précisait en effet que le but de cette réforme (dont la nécessité se faisait par ailleurs aucun doute) était d'«instaurer un système exempt de tout automatisme qui, malgré la diminution des possibilités de promotion, donne l'impression psychologique de faire carrière»...

Pour bien saisir toute la subtilité de cette phase sibylline, il faut savoir que la rémunération et l'avancement des cheminots sont la combinaison de trois facteurs: le degré de responsabilité inhérent à un poste donné (concrétisé par un «niveau»), le mérite («indice») et l'ancienneté («échelon») de l'agent. L'avancement (et, partant, la rémunération) est automatique, en fonction des grades et de certains laps de temps.

Or, dans le nouveau système, si les «échelons» sont maintenus, les promotions et la rémunération sont dorénavant individualisées, le mérite étant lié à la qualité du service appréciée et estimée par le chef direct de l'agent. L'avancement, phénomène auparavant naturel, revêt alors un caractère

d'exception en devenant une pure récompense...

Que penser, en définitive, de ce projet ? Tout d'abord qu'il ne modifie en rien (malgré les multiples demandes en ce sens) la répartition disproportionnée du personnel: 80% des agents sont toujours affectés à l'exécution contre 15% à la maîtrise. Ensuite, s'il est normal que rémunération et promotion soient liées à la qualité du service (il serait profondément injuste de placer sur un même plan «j'menfoutistes» et «employés zélés»), il n'en est pas moins vrai que le nouveau système constitue une porte ouverte à l'arbitraire hiérarchique, au «choix intégral à la tête du client».

Tous ces points de litige sont évoqués le 16 décembre lors d'une première rencontre entre la Direction et une délégation comprenant trois agents non-syndiqués. Faute de négociation envisageable à courte échéance, c'est donc le 18 que commence le plus long conflit social qu'ait connu la SNCF depuis 1968.

Le 20 décembre, les trois quarts des dépôts (70 sur 94) sont en grève. La CGT, toujours hostile au mouvement, appelle discrètement à une re-

Depuis 1968 on n'avait pas vu ça ! Le long conflit qui a paralysé la SNCF le mois dernier est encore dans toutes les mémoires. Qu'était-il donc advenu pour que ceux qui furent largement présentés comme des «nantis», des «privilegiés» prennent l'initiative d'un mouvement aussi radical en pleine période de fêtes de fin d'année ? Et derrière ce mouvement, qu'en est-il de la SNCF qui fut pourtant pendant longtemps un des fleurons de nos entreprises nationales ? Le dossier que nous présentons ici tente de faire le point.

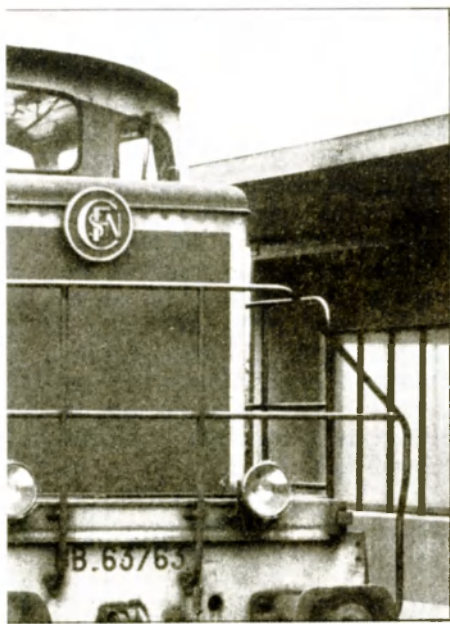


ritude publique ?

prise du travail... Mais le vent tourne, et on commence à voir un peu partout ses délégués rentrés précipitamment de leurs congés écourtés ! Le 22 décembre la CGT, à son tour, se lance dans la bataille.

Les négociations, à peine entamées, sont rompues par les syndicats qui exigent comme tout préalable le retrait immédiat et définitif de la nouvelle grille de rémunération, ce à quoi s'oppose fermement (pour l'instant) la Direction qui fait intervenir les forces de l'ordre pour dégager des postes de régulation à Lyon. Devant l'impuissance des organisations syndicales à « gérer » la situation, des comités de grève fleurissent en divers points du réseau, bientôt regroupés (les 28 et 29) en une Coordination Nationale Inter-Catégorielle.

Alors que le mouvement se durcit de jour en jour, obligeant les cheminots à jouer de plus en plus serré, la presse commence à faire état de « sabotages perpétrés par des grévistes »... Il est en fait probable, qu'à côté de « neutralisations » opérées par ces derniers, des provocateurs aient tenté de briser une unité d'action somme toute fragile.



Le 1er janvier, la Coordination Nationale appelle à la poursuite du mouvement, prenant de court les syndicats empêtrés dans l'indécision, face à une situation qu'ils ne contrôlent pas. La présentation d'un militant de Lutte Ouvrière (Daniel Vitry) à la tête de la Coordination entretient certaines rumeurs de « manipulation » que rien ne viendra confirmer.

Par ailleurs, la Direction se livre à de savantes manœuvres d'intox. vis-à-vis des usagers: annonçant la reprise du travail au plus fort du conflit, contestation de la « représentativité » des A.G. (et de fait, nombre de grévistes, loin d'être des « militants », se contentèrent d'attendre patiemment que les informations radiotélévisées annoncent la fin du conflit, sans jamais paraître aux délibérations des A.G. !), le « reportage-maison » diffusé par Antenne 2 le 3 janvier et intitulé « Les mécontentements provoqués par la grève » (au cours duquel les cheminots purent reconnaître, avec surprise et indignation, une dizaine de cadres supérieurs de Paris-St-Lazare jouant le rôle d'usager « mécontents » !), etc.

Pendant ce temps, les syndicats composent avec le médiateur, alors que le mouvement s'essouffle progressivement jusqu'à la reprise du 12 janvier, les illusions s'estompant peu à peu avant de disparaître, laissant à beaucoup l'impression de s'être battus pour rien ou trop peu: le retrait de la nouvelle grille de rémunération est acquis, et c'est la seule satisfaction dont puissent se targuer les négociateurs syndicaux au milieu de quelques concessions parcellaires.

LE DECLIN DE LA S.N.C.F.

Au-delà d'un épiphénomène médiatique, demeure une crise financière et humaine qui entraîne la SNCF vers un déclin sans nul doute inéluctable.

A la base de cette crise, outre la conjoncture économique mondiale, une volonté politique de croissance zéro et d'endettement à long terme qui conduit la Société Nationale tout droit à la catastrophe. En effet, alors que des secteurs entiers de l'industrie sont subventionnés à fonds perdus par l'Etat, alors que les transporteurs concurrents de la S.N.C.F. bénéficient d'aides préférentielles, la S.N.C.F. est obligée, pour payer ses investissements (infrastructure, matériel...) d'emprunter à des taux quasi-usuraires (plus de 14%), sans aucune participation de l'Etat (son principal actionnaire) !!! Icelui se contentant, en dernier ressort, de combler une partie du déficit budgétaire accumulé depuis des décennies d'endettement massif. Résultat, l'endettement de la S.N.C.F. absorbe 22% des recettes ! Autant dire qu'un cheminot sur cinq travaille exclusivement pour les banques (notamment étrangères) et les investisseurs privés.

Or, si l'Etat cessait de favoriser les transporteurs concurrents, la S.N.C.F. atteindrait enfin un équilibre budgétaire et permettrait de réaliser de substantielles économies en période de crise énergétique par le biais de l'électrification totale du réseau (énergie non polluante de surcroît): n'oublions pas que la mise en service du TGV a fait économiser 100.000 t. de pétrole par an depuis 1983... Malheureusement, et toujours sous ce fallacieux prétexte de « réduction du déficit », l'Etat limite les investissements, retardant par là-même la poursuite de la modernisation du réseau, solution sine qua non d'un redressement de l'entreprise.

Cependant, malgré la modernisation déjà entreprise des installations et du matériel (secteur où la S.N.C.F. fait figure de pionnière: informatisation des triages dès 1974, le succès technique et commercial

du TGV, etc.), la qualité des prestations offertes ne cesse de se dégrader, principalement en raison des suppressions massives de personnel et de la « démotivation » des agents.

Cette politique conduit également à une situation extrêmement critique en déséquilibrant le rapport retraités/actifs: la S.N.C.F. compte aujourd'hui quasiment deux fois plus de retraités (400.000) que d'actifs (230.000).

Les possibilités de promotion interne s'amenuisent (les 5.800 promotions prévues pour 1987 - dont 800 obtenues à l'issue de ces trois semaines de grève - ne pourront jamais concerner qu'un agent sur 500 !), les cheminots perdent peu à peu tout espoir de progrès social lié à l'avancement en grade, et la perspective d'une vie entière en « bleu de travail » n'enthousiasme guère, bien sûr, les jeunes agents qui ne peuvent se passionner pour un « boulot » astreignant, peu gratifiant et complètement dévalorisé, aussi bien aux yeux de la société qu'au sein même de l'entreprise...

Au final, quel espoir pour une entreprise qui a fortement contribué au rayonnement de la France dans le monde, aussi bien par ses prouesses technologiques que par la régularité exemplaire d'un réseau qui était encore il y a peu un modèle de référence ? Le TGV Atlantique, le TGV européen, la liaison trans-Manche... A court terme oui, mais à plus long terme l'actuelle politique gouvernementale ne fait qu'aggraver les erreurs suicidaires des équipes précédentes. Le Contrat de Plan lie la S.N.C.F. jusqu'en 1989 et, d'ici là, nous risquons fort de connaître d'autres troubles.

La remise en cause de la politique poursuivie jusqu'au présent semble improbable, et avec la S.N.C.F., c'est toute l'industrie ferroviaire française (leader mondial) qui risque de sombrer. La seule solution viable consisterait à supprimer d'une façon ou d'une autre l'endettement de la Société Nationale (qui a versé plus de 9 milliards d'intérêts aux banques en 1986) et à pratiquer une vigoureuse politique d'investissement de façon à rajeunir un réseau qui commence à prendre un sérieux coup de vieux. Ne comptons pas trop sur nos gouvernants à courte vue pour se lancer dans ce genre d'initiative hardie qui exige patience et continuité.

Yann GWELTAZ

Réhabilitation

Philippe l'insolite

Royaliste: Quel est le trait de caractère le plus marquant du duc d'Orléans qui vous semble avoir échappé à ses biographes ?

Jean-Christian Petitfils: Il y a un côté très machiavélien chez le Régent, gommé par Saint-Simon qui le décrit comme un personnage influençable, sans ambition et sans réel pouvoir. Je crois qu'il était tout le contraire de cela. J'en veux pour preuve sa politique étrangère: il jeta, par des négociations secrètes menées à l'insu de cette apparence de pouvoir que constituait le Conseil des Affaires étrangères, les bases d'une alliance avec l'Angleterre.

Royaliste: Quelle fut l'attitude de Louis XIV à son égard ?

J.-Ch. Petitfils: Le Roi-Soleil se méfiait de ce neveu inquiétant, qui menait une vie dissolue, prenait des danseuses et des actrices pour maîtresses, vivait maritalement, à côté de son couple officiel, avec une demoiselle de petite noblesse, s'intéressait à la « recherche scientifique », faisait de la musique (il composa deux opéras), du théâtre (il joua Molière à la Cour), peignait, entretenait des relations avec des sorciers... Et qui, par ailleurs, était un brillant soldat et un véritable meneur d'hommes, surtout en comparaison des bâtards de Louis XIV, le duc du Maine et le comte de Toulouse.

Royaliste: Comment s'est-il entendu avec le futur Louis XV ?

J.-Ch. Petitfils: Louis XV était un enfant renfermé mais qui s'entendait bien avec son cousin, lequel participa dès qu'il le pu à son éducation politique.

Royaliste: L'Espagne occupa une place importante dans la vie du Régent. Pendant que le duc d'Anjou renonçait à ses droits dynastiques en France pour accéder au trône d'Espagne, Phi-

S'il est un personnage méconnu de l'histoire de France, c'est bien le Régent. On le dit généralement sans grand talent politique, faible et noceur. La biographie que vient de lui consacrer Jean-Christian Petitfils révèle un homme d'une toute autre dimension.



Le régent Philippe d'Orléans

gravure de Chereau d'après Santerre

lippe d'Orléans dut renoncer à ce trône qu'il brigait depuis toujours. Quel est votre jugement sur ces renonciations ?

J.-Ch. Petitfils: Le problème des renonciations a été résolu une première fois en 1712, quand il y a eu, sous la forte pression de l'Angleterre, la double renonciation que vous venez d'évoquer. Les deux branches de la Maison de Bourbon continuaient ainsi à exister indépendamment l'une de l'autre. Philippe V et ses successeurs devenant par là-même des princes étrangers. Puis il a été résolu une seconde fois, à la mort du comte de Chambord, de l'acceptation de la fusion par la branche aînée des Bourbons de France et de la

branche cadette des Bourbons-Orléans: Philippe, comte de Paris devenant alors l'héritier naturel et le prétendant au trône. Par conséquent, la prétention d'un Bourbon d'Espagne à la Couronne de France ne me paraît pas fondée sur le plan du droit si on l'examine dans la logique de la légitimité.

Mon point de vue personnel, c'est que les prétentions des Bourbons espagnols ne sont pas très sérieuses. Si l'un d'eux accédait au trône de France, bouleversant ainsi l'ordre de succession, une nouvelle dynastie se créerait se rattachant à l'ancienne; de la même manière que Louis-Philippe, devenant roi des

Français, a créé quelque chose d'autre. Aujourd'hui, le duc de Cadix ne se situe pas dans la même continuité monarchique que la famille des Bourbons français.

Royaliste: Quelle est la leçon politique que l'on peut tirer de la régence. ?

J.-Ch. Petitfils: Le Régent, grâce à sa fermeté, à son habileté, naviguant entre différentes menaces qui risquaient de faire sombrer la France (surtout dans les conditions créées par le testament de Louis XIV), a réussi à rendre à Louis XV un pays en bon état et en ordre. Il est parvenu à maintenir les institutions traditionnelles de la Monarchie, sans bouleversements ni guerres civiles. C'est une différence considérable par rapport à la minorité précédente et à la Fronde, dont le souvenir était toujours présent. On a comparé le duc d'Orléans à Anne d'Autriche, John Law (cet étranger) à Mazarin (cet autre étranger), la duchesse du Maine à Mme de Longueville... Il y eut certes des conspirations - toutes déjouées: la conspiration de Celabar, celle des gentilhommes bretons menés par le marquis de Pontcallec. Mais l'essentiel fut que, dans cette période de faiblesse du pouvoir, à la tête de l'Etat il y eut un homme fort qui assurât la transition, respectât la tradition et incarnât la nation. Le Régent a été cet homme et a évité au pays de vaciller et de connaître de cruels déchirements. Cela a été le mérite du Régent d'avoir compris qu'il fallait être un restaurateur plus qu'un novateur et d'avoir ainsi sauvé la monarchie. Pour cela il est un grand Capétien.

propos recueillis
par Nicolas Palumbo

Jean-Christian Petitfils, *Le Régent*, Fayard, prix franco: 170 F.

Les mille ans d'Hugues Capet



Gérard Leclerc

Le regard de nos historiens fait aujourd'hui renaître un passé en perspective, largement « démythologisé » même si les domaines d'incertitude obligent souvent à l'interprétation hasardeuse et aux reconstructions discutables. Nous savons que les origines de notre monarchie capétienne n'ont rien de triomphal, qu'il fallut même longtemps pour que la figure d'Hugues Capet trouve sa place dans notre chronique officielle. Laurent Theis, en conclusion de son ouvrage sur l'avènement du capétien, le note : « *Quand, après tant de soubresauts, il n'y eut plus ni Carolingiens, ni Valois ou Bourbons, mais le roi, dont les racines plongeaient dans ce qu'il y avait au monde de meilleur et de plus ancien. Quand la France, portée par une conscience collective elle-même activée par un Etat peu à peu édifié, est devenue une nation, alors le règne d'Hugues, mieux qu'à l'issue de l'élection du 3 juillet 987, pouvait commencer* » (1).

L'humilité des origines empêche une trop précoce inscription dans l'imaginaire national. Il faut cinq siècles pour que le roi Hugues puisse réellement être admis dans la galerie des rois fondateurs. Le comte de Paris, dans son dernier livre, n'ignore pas cette fragilité. Il n'en définit pas moins avec force la signification de l'élection de Senlis, point de départ ténu mais essentiel de notre millénaire : « *Voici, à l'aube de notre histoire, l'esquisse de notre conception de la légitimité du pouvoir, à laquelle nous ne cesserons plus de nous référer, explicitement ou non. Ce n'est pas la conquête qui fait le prince légitime, encore moins le meurtre commis dans la fondation mythique de Rome, mais le service rendu dans l'histoire et le consentement des hommes - service et consentement qui se voient reconnus et sanctifiés par une autorité spirituelle incontestée. Le pouvoir politique n'est pas la violence instituée, c'est un acte libre et légal qui lui donne sa force - une force tempérée par les commandements de Dieu* » (2).

Quand les grands du royaume élèvent Hugues à la royauté, au lendemain de la mort accidentelle de Louis V, le destin des Capétiens n'est pas noué, pas plus que celui de la France. Il est vrai que c'est la gloire tout entière de la dynastie qui refluera sur le premier initiateur inconscient du grand dessein qui se poursuivra jusqu'à Louis XVI. C'est tout de même lui qui est à l'origine de l'œuvre d'unité nationale ! Certes, ces rois n'en furent pas les seuls artisans : « *Ils ne furent pas les seuls ouvriers à la tâche, s'ils en restent les plus prestigieux* », écrivait Braudel.

Justement, nous ne nous consolerons pas que l'auteur de *L'identité de la France* n'ait pu mener à terme son œuvre, en nous donnant en particulier la troisième partie annoncée sous le titre de *Etat, Culture, Société* qui aurait pu constituer une magistrale mise au point. Pour suivre l'énorme et lente marche à l'unité « *qui n'aura été longtemps qu'en devenir* », sont à l'œuvre, nous dit-il, toutes les forces mêlées de l'Histoire : celles de la société, celles de l'économie, celles de l'Etat, celles de la culture. Mais l'étude abordée dans sa seconde partie (la dernière, hélas, pour nous) montre combien les grands cycles de l'Histoire de France dont les causes sont économiques, démographiques, sont également liés au politique.

Il n'est sans doute pas tout à fait sans signification que l'avènement de Hugues Capet corresponde au début d'un cycle profond : « *Du Xème siècle à la fin de la guerre de Cent ans, les historiens parlent du haut (les Allemands) ou du bas Moyen Age (les Français). J'aime mieux carrément parler d'une première modernité qui entraînera l'Occident dans une fantastique transformation. Alors commencent à émerger une certaine France, une certaine Europe. Cette modernité première*

se distingue de ce qui l'a précédée et de ce qui va suivre. Vers l'amont, elle est issue d'une Europe carolingienne, encore romaine en profondeur, et vers l'aval surgit, cette fois, la vraie modernité - urbaine, capitaliste et royale - qui s'imposera au lendemain seulement des épreuves de la guerre de Cent ans. Car notre première modernité n'aura pas résisté à sa propre croissance : une terrible régression a été, en quelque sorte, la conséquence de sa réussite ».

Le point de vue de la longue durée n'est pas étranger à une vision capétienne de l'histoire, même s'il relativise la catégorie politique. Tout de même, pour nous autres Français, il n'est pas indifférent que notre XXème siècle et ce qu'il annonce soit dans la trajectoire commencée au début de la dynastie capétienne. Certes il y a une césure entre l'an mil et nous. Ce n'est pas du tout la décennie révolutionnaire prolongée par le premier Empire. La terrible dépression de la fin du Moyen Age, considérée avec les instruments de la démographie et de l'économie, apparaît bien plutôt comme une brutale régression. L'économie n'est pas seule en cause, si l'on songe à la somme des malheurs qui s'abattent sur le royaume depuis Philippe VI de Valois jusqu'à Charles VII. Mais on s'aperçoit tout de même que les famines viennent frapper les populations à la moitié du quatorzième siècle. La production ne suit plus le rythme de la démographie. La peste noire viendra là-dessus réduire probablement de moitié la population. De 22 millions, le royaume reviendra à 10 ou 12, c'est-à-dire un peu plus qu'au temps de Charlemagne. La guerre de Cent ans n'a évidemment rien arrangé, même si son effet meurtrier est sans proportion avec les calamités d'une pandémie.

Les cinq siècles qui se succèdent de 1450 à 1950, jusqu'à nos jours, examinés aux mêmes grandes échelles, attestent d'une continuité étonnante, presque rectiligne dans la croissance. Une telle affirmation qui paraît gommer les pires épreuves, les guerres les plus meurtrières, est scandaleuse pour notre sensibilité. Elle est fondée néanmoins sur des données incontestables. Ainsi, on relève « *une certaine unité du destin de la population française, de Louis XV au prince-président Louis-Napoléon, futur Napoléon III* ». A suivre les démographes, le XVIIIème finissant tend vers une certaine modernité et le XIXème à ses débuts relève de l'Ancien Régime. Deux questions actuelles viennent mettre en cause cette évolution pluriséculaire : l'affaissement démographique et l'immigration massive de populations venues d'ailleurs. Braudel ne s'effraie pas du tout de ce défi nouveau qui consiste à intégrer de jeunes Maghrébins acquis à notre modernité. Quant à la baisse des naissances, elle est rapportée à des mutations culturelles, religieuses d'une singulière profondeur, mais qui ne sont pas spécifiquement contemporaines.

Cet enracinement dans la durée des grandes séries historiques, donne au millénaire capétien toute son ampleur. Il ne faudrait pas qu'il abolisse pour autant la perspective politique de l'unité et de la continuité institutionnelle. L'existence de la France comme nation repose aussi sur des principes, une œuvre poursuivie de génération en génération par les Capétiens dont ces dix siècles de civilisation attestent l'éminente responsabilité dans le destin français.

Gérard LECLERC

Fernand Braudel, *L'identité de la France*, les hommes et les choses, Arthaud-Flammarion, prix franco : 108 F.

(1) Laurent Theis, *L'avènement de Hugues Capet*, Gallimard.

(2) Henri, comte de Paris, *L'avenir dure longtemps*, Grasset.

LYS ROUGE

LE ROI HEREDITAIRE

Le n°33 de notre revue de débats internes est essentiellement constitué par un volumineux livre de presse sur le Millénaire capétien et les interviews du comte de Paris dans la presse quotidienne ces derniers jours. Ce numéro est donc à la fois une source d'informations riche et directe sur deux événements qui intéressent tous les royalistes et un document souvenir inégalable sur cette quinzaine de forte présence monarchique dans les médias.

Sommaire :

- Editorial: Comment justifier le principe d'hérédité aujourd'hui ?
- « La Croix » interroge le Prince.
- Le Millénaire à Noyon.
- Brest, ville capétienne.
- Soissons fleurit ses vases.
- Tournoi international de chevalerie à Paris.
- Le Roy Ladurie au « Figaro ».
- Etampes et le Millénaire.
- Le Hugues Capet de G. Bordonove.
- Dossier du « Figaro littéraire » sur le Millénaire (interview du Prince par Thierry Ardisson).
- « Libération » et « Le Monde ».
- Patrick Poivre d'Arvor rencontre le comte de Paris pour « Le Journal du Dimanche ».
- Les Bourbons Orléans ou la légitimité dynastique, extrait d'une étude d'Hugues Troussel.
- Le comte de Paris au « Parisien libéré ».
- Le comte de Paris au « Matin » et une nouvelle de politique fiction de Bertrand Renouvin sur la restauration de la Monarchie en 1993.
- Henri IV 1989, la commémoration de l'avènement d'Henri IV.
- L'association du Millénaire capétien.
- Le comte de Clermont en province.
- La comtesse de Paris et le millénaire.
- Bourse aux livres royalistes.

BON DE COMMANDE

NOM /prénom:

Adresse:

- commande le n°33 du « LYS ROUGE » *
et verse pour cela 20 F à l'ordre de « Royaliste » CCP 18 104 06 N Paris.

- s'abonne pour un an (4 numéros) et verse pour cela 50 F *.
• Rayez la mention inutile.

Lire

Suspense

Hercule Poirot à l'Élysée

« Il faut que je te le dise tout de suite, Jacques, c'est épouvantable: le Président est mort ». C'est par cette phrase sèche que Jean-Louis Bianco (secrétaire général de l'Élysée) annonce à Jacques Attali (conseiller spécial) la mort de François Mitterrand.

Cela fait désormais partie du paysage politique français: à la veille de chaque échéance électorale importante paraît un - voire plusieurs - ouvrage(s) de politique fiction. La raison de ce phénomène réside probablement dans l'inquiétude dans laquelle se trouvent les électeurs quant au proche avenir. La solution proposée par le roman leur permet-elle de retrouver une certaine sérénité ? Ce genre littéraire a pour particularité d'être facilement abordable et de se donner un but pédagogique sinon d'information. Autre particu-

larité, l'auteur ne dévoile que très rarement sa véritable identité et un nouvel intérêt naît du délicat exercice qui consiste à trouver qui se cache derrière le pseudonyme. Meurtre à l'Élysée, n'échappe pas aux lois du genre. Sa structure est celle du roman policier classique: un homme (François Mitterrand) vient de se faire assassiner. Deux de ses proches (Jean-Louis Bianco et le Cdt Prouteau) découvrent son corps et chargent un détective (Jacques Attali) de l'enquête. Les recherches s'orientent alors vers les membres du clan (les principaux responsables du P.S.) qui veulent devenir « parrain »

à la place du « parrain », et les adversaires (politiques) du clan.

Pour qui est assidu de la Série noire, très rapidement la solution de l'énigme ne fait pas l'ombre d'un doute et le « pot aux roses » est vite découvert. Pour les autres, il leur suffira de se demander à qui profite le crime...

Mais nous ne ferons pas à l'auteur l'injure de penser que le seul intérêt du livre réside dans la brillante enquête que mène Attali, transformé pour les besoins de la cause, en un Hercule Poirot d'ailleurs fort convainquant. L'objectif du livre est de décrire les mœurs politiques françaises et l'état d'esprit dans lequel se trouvent les présidentiables de droite comme de gauche à un an du coup d'envoi de la prochaine campagne électorale. Par ailleurs, Meurtre à l'Élysée peut être considéré comme une analyse du rôle que la Constitution réserve au président de la République. Pendant cinq jours en effet les hommes du président parviennent à cacher sa disparition à l'ensemble du pays. La société continue quand même à vivre (seul le petit monde politique s'agite à partir de présomptions): il suffit qu'on croie que le Président est là et qu'il se porte comme un charme. On n'est pas loin du thème de « l'ombre du guerrier » traité au cinéma par Kagemusha...

Et l'auteur du roman, ce mystérieux « Jean Duchateau », présenté comme un familier de l'Élysée ? D'aucuns diront qu'il suffit là encore de se demander à qui profite le crime, ou plutôt qui sort grandi de l'histoire pour trouver la réponse. Mais ce serait trop beau pour être vrai.

Patrice LE ROUE

Jean Duchateau, Meurtre à l'Élysée, Calmann-Lévy, 263 pages: 88 F franco.



Aidez-nous !

**Achetez tous vos livres
à notre service librairie**

Brèves

Agenda

A Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans les locaux du journal (17, rue des Petits-Champs, Paris 1er, 4ème étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain. La conférence commence à 20 heures très précises (entrée gratuite), elle s'achève à 22 heures. Un buffet chaud amical est alors servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du buffet 20 F).

Mercredi 4 février - Dans le débat qui s'est instauré à l'occasion du bi-centenaire de la Révolution française le livre «Le génocide franco-français/ La Vendée-vengé» a servi de détonateur. Son auteur Reynald SECHER en nous présentant son livre nous expliquera sa démarche et nous donnera l'occasion de rétablir une vérité obscurcie par des polémique malhabiles ou partisans.

Mercredi 11 février - Après Reynald Sécher c'est à un autre invité des émissions «Apostrophes» et «Droit de réponse» sur la Révolution que

nous avons fait appel. Max GALLO auteur d'une «Lettre ouverte à Maximilien de Robespierre» s'est fait l'avocat des acquis de la Révolution qu'il estime menacés. A-t-il raison ? Et ne peut-on vraiment pas aujourd'hui jeter un regard objectif sur cette période clé de notre histoire ?

Mercredi 18 et Mercredi 25 février - Pas de réunion en raison des vacances scolaires.

ATTENTION - Seules les personnes nous en ayant manifesté le désir recevront régulièrement le programme des mercredis. Si vous désirez être tenu au courant des réunions faites le nous savoir.

Presse

Nous renouvelons notre appel pour que nous soient transmises le plus rapidement possible toutes les coupures de presse -très nombreuses- qui paraissent actuellement sur le Prince et les royalistes. Ne pas oublier de nous indiquer le titre du journal et la date de parution.

demande de documentation

Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et les brochures que nous publions, remplissez le bulletin ci-dessous **sans engagement de votre part.**

Nom :
Prénom :
Date de naissance : Profession :
Adresse :

désire recevoir **sans engagement de ma part** une documentation sur le mouvement royaliste. Bulletin à retourner à :
«Royaliste», 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

Le numéro 10 d'Alliance Royale, bulletin édité par l'association des Amis de la Maison de France vient de paraître. Cette association qui a pour but de réunir tous ceux qui désirent témoigner de leur affection à la Famille royale de France ne peut être que très vivement encouragée. Nous incitons nos lecteurs à lui apporter leur soutien. Association des Amis de la Maison de France -B.P.314 - 75365 Paris cedex 08.

Un important dossier a été consacré aux royalistes dans le magazine Dynastie (numéro 34 daté du 23 janvier). La présentation très objective qui a été faite de la N. A.R. et de ses activités nous a valu de nombreuses demandes de renseignements de la part des lecteurs de ce journal.

Dans la même livraison, à l'occasion d'une présentation des chefs des différentes branches de la famille capétienne, on trouvera d'utiles mises au point concernant les prétentions dynastiques des Bourbons d'Espagne. On peut se procurer ce numéro (10 F) en écrivant à «Dynastie» 23, Boulevard des Capucines, 75002 Paris.

Sondage IPSOS publié dans le Point (n°749 du 26 janvier). «Seriez-vous favorable ou opposé au rétablissement de la monarchie en France ?» Réponse : 17% favorables, 69% opposés, ne se prononcent pas 14%. Cruelle désillusion pour les amateurs de clichés : c'est parmi les agriculteurs (20%) et les ouvriers (24%) que les adeptes de la couronne sont les plus nombreux !

COMTE DE PARIS L'Avenir dure longtemps



Pour recevoir
le nouveau livre
du Prince

chez vous,
par retour de courrier,
aux conditions spéciales
pour les lecteurs de
«Royaliste»

Remplissez le bon de
commande ci-dessous.

BON DE COMMANDE

NOM/Prénom :
Adresse :

commande ex. de «L'avenir dure longtemps»

Prix : 1 ex. 87 F (franco)
2 ex. 160 F (franco)
5 ex. 370 F (franco)

Bulletin à retourner accompagné de son règlement à l'ordre de
ROYALISTE, 17 rue des Petits-Champs, 75001 Paris,
C.C.P. 18 104 06 N

Signes du temps



Ceux qui nous font l'amitié de nous lire nous reprochent parfois nos « paradoxes », nos « ambiguïtés », ou nos engagements à leurs yeux trop aventurés. Nous nous sommes souvent expliqués sur ces points, et le ferons chaque fois que nécessaire. Du moins, il me semble que tous admettront sans difficulté que nous n'avons jamais pris nos désirs pour des réalités. Héritiers d'une tradition politique épuisée et discréditée, contraint d'y faire la révolution pour qu'elle revive, nous nous sommes longtemps heurtés à l'incompréhension, à l'ironie, voire au franc mépris.

Ce temps-là n'est plus et, de nos débuts difficiles, nous n'avons gardé nulle amertume. Peu à peu, l'idée monarchique, que l'œuvre intellectuelle et politique du comte de Paris nous a permis de repenser et de mieux dire (1), a été prise au sérieux. On reconnaissait sa pertinence, non sans souligner son manque de « crédibilité ». C'était hier. Et voici déjà un autre moment, où le projet longuement médité et exposé commence à prendre place dans la réflexion collective. L'accueil fait par la presse au nouveau livre du Prince exprime ce nouvel état de fait, que le sondage IPSOS publié par *Le Point* (2) est venu confirmer.

DESIR DE STABILITE

Sans doute convient-il d'observer ces résultats avec circonspection. Un seul sondage n'est pas suffisant et il y a lieu de contester la nature même de la question posée, abstraite et involontairement tendancieuse : le « rétablissement de la monarchie » évoque par trop l'Ancien régime et l'image fautive qui en subsiste dans une partie de l'opinion. Il eût été plus pertinent d'interroger l'« échantillon représentatif » sur l'instauration d'une monarchie constitutionnelle puisque telle est bien la seule perspective envisageable... Malgré la brutalité de la question, les réponses sont cependant remarquables puisque 17% des sondés se déclarent favorables à la monarchie. Même si la progression est

très importante par rapport aux rares sondages effectués ces dernières années sur cette question, il faut se garder des illusions que les chiffres de l'IPSOS pourraient engendrer. 17%, c'est plus qu'une mode intellectuelle et médiatique et déjà un signe politique, sans doute imprécis, mais qui traduit, comme dit rapidement *Le Point* le « désir de stabilité » des Français. Encore faut-il interpréter attentivement ce signe et ce désir. Ces 17% de personnes favorables à la monarchie représentent sans doute une tendance naissante, mais certainement pas un électorat classique et encore moins une masse d'adhérents potentiels à un mouvement royaliste.

Pour tenter de saisir le phénomène qui apparaît, il faut se souvenir que le sentiment monarchique n'est jamais réductible à une adhésion politique ordinaire. En outre, il convient de prendre le mot sentiment au sens exact du terme : il ne s'agit pas, comme on le voit dans les monarchies instituées, d'une nostalgie ou d'une émotion naïve produites par le charme des têtes couronnées, mais de la manière singulière dont est ressenti, éprouvé, le lien qui existe, ou que l'on souhaite, entre soi-même et le pouvoir. La monarchie, c'est une autre façon de vivre la relation politique : non plus seulement dans l'engagement partisan, dans le conflit, mais au-delà de la rivalité, au-delà de la volonté de puissance telle qu'elle se manifeste dans le militantisme et dans le combat idéologique. La « politique politicienne » n'est pas niée, mais transcendée en un lieu habité par une personne qui l'assume, la surplombe, la règle et l'apaise autant que faire se peut.

PRESENCE

C'est en ce sens que la monarchie correspond à ce « désir de stabilité » précité. Et plus encore : la monarchie donne au pouvoir sa pleine humanité puisque l'homme-roi n'est ni un simple technicien ni un surhomme, et permet à la nation de se sentir entièrement représentée dans son passé et dans son présent. Parce

que la monarchie permet un autre regard sur l'Etat, parce qu'elle établit une relation singulière entre le peuple et le pouvoir ainsi qu'une autre mode de présence de celui-ci, le sentiment monarchique ne peut s'inscrire totalement dans des mouvements politiques classiques. Il existe une tradition royaliste dont les divisions sont connues : d'un côté le prétendu « légitimisme » qui organise sa nostalgie autour d'un juridisme abstrait ; de l'autre l'extrémisme maurassien figé dans son moment historique, et puis notre mouvement qui s'efforce de poser la question monarchique dans la libre fidélité à la pensée du comte de Paris. La Nouvelle Action Royaliste n'a jamais eu la folie de se croire, comme autrefois l'Action française, à l'avant-garde d'un Pays réel mythifié. Ni la volonté perverse de monopoliser l'ensemble de la tradition royaliste - et encore moins celle d'annexer la tradition royale. Nous entendons jouer notre rôle, en toute autonomie, à nos risques et périls - naturellement persuadés de notre utilité mais sachant que l'attrait pour la monarchie renaît aujourd'hui par la coïncidence de deux faits exemplaires.

Il y a la dure pédagogie institutionnelle qui donne à désirer la légitimité, l'arbitrage, la continuité, paraît la réaliser et de ce fait crée le manque ; nous avons une monarchie esquissée, une monarchie à temps partiel, qui vit dans le paradoxe, l'ambiguïté et la crise : pas étonnant que des Français, de plus en plus nombreux, finissent par vouloir la chose même !

Il y a la présence tranquille du comte de Paris qui incarne ce projet, exprime et éclaire cette tradition trop longtemps méconnue et défigurée, et qui se propose de l'inscrire dans notre présent.

Nous espérons cette coïncidence. Nous la disions possible. La voici qui se fait. « Que vienne, comme dit le Prince, le temps de l'accomplissement ».

Bertrand RENOUVIN

(1) Cf. l'explicitation de cette trop courte phrase dans « La République au roi dormant » (Hachette). Prix franco 85 F.

(2) « Le Point » N°749, 26 janvier-1er février 1987